



CAHIER DES CHARGES

Championnat de l'Oise

Fédéral (2x50m) et Beursault

Coupe de l'Oise par équipe de club

Tout organisateur désirant réaliser la Coupe de l'Oise par équipe, le Championnat de l'Oise Fédéral et le Championnat de l'Oise Beursault devra suivre scrupuleusement ce cahier des charges établi par la Commission Sportive du Comité Départemental.

Date des compétitions et manifestations :

- Championnat de l'Oise Fédéral : le samedi après midi veille de la Pentecôte
- Coupe de l'Oise par équipe de club : le dimanche de la Pentecôte
- Championnat de l'Oise Beursault : le lundi de la Pentecôte.

Le Comité Départemental s'engage à :

- Prendre en charge l'inscription au calendrier Fédéral
- Rédiger et expédier les mandats.
- Fournir les coupes et médailles
- Verser une indemnité kilométrique des déplacements des arbitres
- Fournir les fiches de marque et contre marque (environ 400 fiches "fédéral", 200 fiches "beursault", 50 fiches de 2x12 volées de 9 flèches et 50 fiches de 2x4 volées de 9 flèches).
- Fournir les blasons adaptés aux distances des différentes armes correspondant aux normes du Championnat de France.
- Dans la mesure du possible, mettre en place un jury d'appel.
- Nommer un arbitre responsable et 4 arbitres auxiliaires (fédéral et coupe par équipe de Club) ainsi que les stagiaires.

En contre-partie l'organisateur s'engage à :

- A assister à une réunion préparatoire à une date définie par le Comité Départemental.
- A organiser l'Assemblée Générale l'année suivante.

Fédéral et Coupe par équipe de Club :

- Prévoir un grand terrain (50 cibles).
- Tracer, implanter et fixer les cibles sur le terrain.
- Installer des feux tricolores et en assurer le fonctionnement.
- Avoir des drapeaux en cas de panne des feux.
- Etablir les fiches de marques.
- Chevalets et fixation des blasons.
- Régler les indemnités de déplacement et assurer le repas des arbitres.
- Mettre une sonorisation (si possibilité)
- Prévoir un tableau pour inscrire les scores sous les chevalets.

Beursault :

- Prévoir 20 à 25 jeux. (Matin et après-midi)
- Solliciter les jeux au plus près du lieu de l'organisation
- La possibilité d'avoir des pas de tir couverts
- D'avoir de l'éclairage dans les jeux
- Demander des marqueurs dans les compagnies qui reçoivent.
- Remettre les cartes et les fiches de marques aux capitaines des compagnies qui reçoivent les pelotons.
- Les compagnies qui reçoivent, les capitaines ou leurs représentants devront assurer **la sécurité** et le bon déroulement des tirs.

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT FEDERAL :

Montant de la mise : 4,50 €adulte et 3,00 €pour les jeunes juniors compris.

- Vérification de la conformité du terrain où se déroulera le Championnat avec l'organisateur, le responsable arbitre ainsi que le Président de la Commission Sportive.
- Le championnat sera attribué à l'organisateur qui remplira les conditions requises.

Inscriptions : clôture 5 jours avant la compétition.

Distance : selon le règlement de la FFTA

- Catégories à partir de Cadet à SV : 2x50 m : blasons de Ø 122.
- Catégories M : 2x30 m : blasons de Ø 122
- Catégories B : 2x20 m : blasons de Ø 122

Rythme : A B C ; Règlement de la FFTA : volées de 6 flèches

Horaire :

- 14 h 00 : Début de l'échauffement (30 mn)
- 14 h 45 : Début des tirs
- 17 h 30 : remise des récompenses

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT BEURSAULT :

Montant de la mise : 4,50 €adulte et 3,00 €pour les jeunes juniors compris

Inscription : Clôture 8 jours avant la compétition.

Distance :

50 m toutes catégories sauf benjamins et minimes (arc classique et poulies) à 30 m

Les horaires :

- **Matin :** Catégories : seniors hommes et tous les compounds.
 - 8h 45 : appel des tireurs.
 - 9h 00 : débuts des tirs, 2 haltes d'essai.
 - 12h 30 : remise des récompenses.
- **Après midi :** Catégories : toutes, sauf seniors hommes et tous les compounds.
 - 13h 45 : appel des tireurs.
 - 14h 00 : début des tirs, 2 haltes d'essai.
 - 17h 30 : remise des récompenses.

REGLEMENT DE LA COUPE PAR EQUIPE :

Montant de la mise par équipe : 8 €

Inscriptions : Clôture 5 jours avant la compétition.

Une seule équipe par catégories, par arme et par club. (Équipe DR incluse)

Distance :

- Catégories adultes : 50 m : blasons de Ø 122.
- Catégories jeunes : 30 m : blasons de Ø 122. (benjamin, minime).

Les équipes peuvent être mixtes par catégorie, mais ne peuvent en aucun cas être composées d'armes différentes.

Equipe de 3 ou 4 tireurs pendant toute la compétition, les 9 meilleures flèches seront comptabilisées par volée.

Il est impératif que toutes les équipes tirent le même nombre de volées et avec le même nombre d'archers durant tout le tir de qualification et les finales sinon elles ne seront pas forcément classées dans la bonne poule.

Nombre de cibles :

A titre indicatif prévoir 50 cibles environ.

Les horaires :

- **Matin :**

Qualifications : 2x12 volées (3 flèches ; rythme AB / CD) avec une mi-temps d'un quart d'heure.

- 8h 45 : présentation du matériel, appel des tireurs.
- 9h 00 : début des tirs, 2 volées d'essai.

- **Après midi :**

Finales : 4 volées (3 flèches par archer en 4mn par équipe de 3 archers)

- 13h 30 : appel des tireurs.
- 13h 45 : début des finales.
- 16h 30 : remise des récompenses.

Constitution des poules :

4 ou 3 équipes en fonction du nombre d'équipes présentes aux qualifications du matin.

1^{er} duel : 1 contre 4 et 2 contre 3 dans chaque poule.

2^{ème} duel : vainqueur 1 – 4, contre vainqueur 2 - 3, les 2 perdants entre eux.

Classement par poule :

1^{er} le vainqueur du 2 / 3^{ème} duel, 2^{ème} le perdant du 2 / 3^{ème} duel, 3^{ème} l'équipe vainqueur des perdants.

En cas d'égalité une volée de barrage :

Si toujours égalité 2^{ème} volée barrage.

Si toujours égalité un tireur de chaque équipe tire une flèche : la flèche le plus près du centre emporte le barrage.

Le Président du C.D.O
Jean-Claude LAVERNHE

Le Président C. Sportive
Patrick GONIN

L'Organisateur